

À PROPOS D'AGNICO EAGLE

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux à partir d'exploitations au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique. Elle dispose d'une filière de projets d'exploration et de mise en valeur de grande qualité dans ces pays ainsi qu'aux États-Unis.

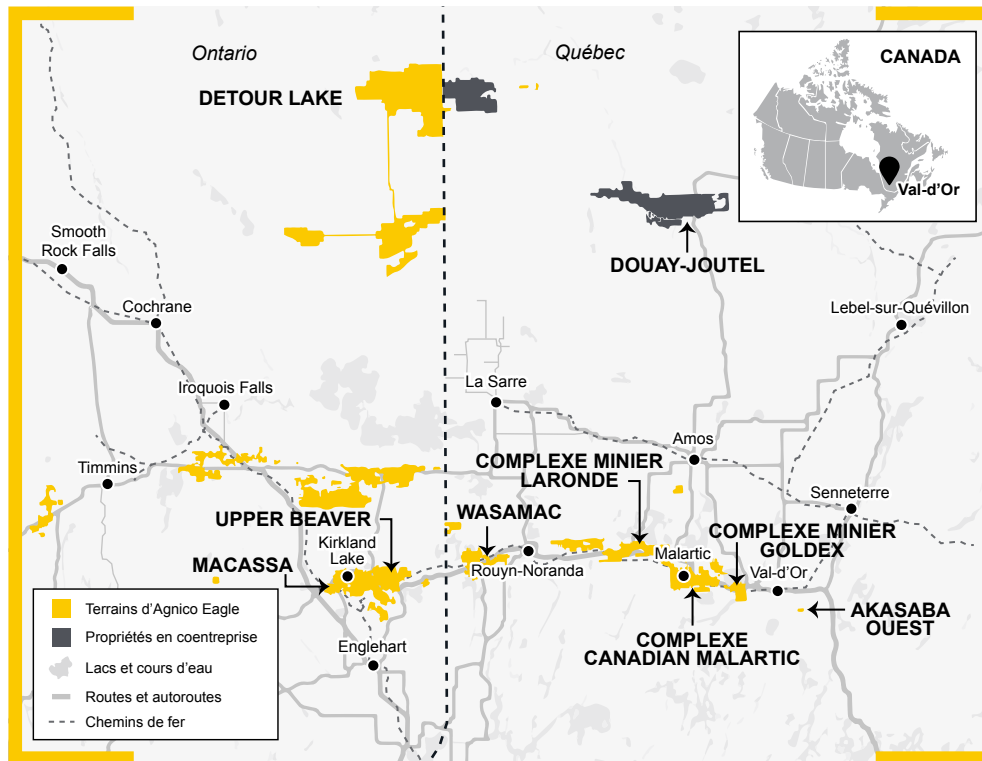
Agnico Eagle est un partenaire de choix dans l'industrie minière et est reconnue mondialement comme chef de file pour ses pratiques sur les plans environnemental, sociétal et de la gouvernance.

Plus de **65 ans** d'activités

11 mines en opération dans 4 pays

Près de **16 000 emplois** dans le monde

3^e plus grand producteur d'or au monde, premier au Canada


UNE CONSOLIDATION STRATÉGIQUE LE LONG DE LA CEINTURE AURIFÈRE DE L'ABITIBI

Agnico Eagle a fait l'acquisition, le 31 mars 2023, des actifs canadiens de Yamana Gold ce qui fait maintenant d'elle le **propriétaire unique des mines Canadian Malartic et Odyssey** de Malartic ainsi que du **Projet minier Wasamac** près de Rouyn-Noranda.

Cette transaction **consolide notre présence le long de la ceinture aurifère de l'Abitibi**, au Québec et en Ontario. Stratégiquement, elle nous permettra, à différents niveaux, des **possibilités de croissance et d'optimisation pour l'Abitibi-Témiscamingue**.

NOS RELATIONS AVEC NOS COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL ET LES PREMIÈRES NATIONS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le respect de nos communautés d'accueil est une priorité. Opérant en milieu urbain ou semi-urbain, nous travaillons en collaboration et favorisons des relations harmonieuses et durables avec nos voisins. Des équipes de relations avec la communauté sont d'ailleurs dédiées à chacun de nos sites.

Nos canaux de communication sont ouverts et transparents et nous sommes à l'écoute de tous les citoyens et parties prenantes ayant un intérêt pour nos activités.

Nous travaillons étroitement avec les Premières Nations Anicinapek de l'Abitibi-Témiscamingue, soit celles d'Abitibiwinni, de Lac Simon, de Long Point et de Kitcisakik.

- ▶ La mine Canadian Malartic a une entente de collaboration avec ces quatre Premières Nations.
- ▶ Le Complexe minier LaRonde a une entente de collaboration avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni.

Nous poursuivons nos démarches et discussions dans le but de conclure d'autres ententes. Ces ententes ont l'avantage d'établir un cadre clair et concret pour la priorisation et la mise en œuvre d'initiatives qui permettent des retombées positives pour les communautés autochtones et soutiennent leurs objectifs de développement à long terme.


NOS RETOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES EN 2023
Québec

Près de **6 200 emplois**¹

Près de **1,9 G\$** en achats auprès d'entreprises québécoises

800 M\$ en redevances minières entre 2010 et 2022

Plus de **636 M\$** versés en salaires et avantages sociaux

Le Québec représente plus de **30 %** de la production totale d'Agnico Eagle en 2023.

Abitibi-Témiscamingue

Plus de **5 100 emplois**¹

Plus de **1,2 G\$** d'achats en biens et services

Plus de **496 M\$** versés en salaires et avantages sociaux

Plus de **2,4 M\$** en dons, commandites et projets communautaires

COMPLEXE MINIER GOLDEX

Mine Goldex

Mine Akasaba Ouest
COMPLEXE MINIER LaRONDE

Mine LaRonde et Mine LZ5
COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

Mine Canadian Malartic

Mine Odyssey
Type de mine : Souterraine

Emplois : Plus de 600 employés et entrepreneurs

Production 2023 : 140 983 onces d'or

Durée de vie estimée : Au-delà de 2030

Faits saillants :

- 2023 a marqué le 10^e anniversaire de la coulée du premier lingot d'or depuis le redémarrage des opérations de la mine en 2013.
- Utilisation du Rail-Veyor™, un système de transport du minerai 100 % électrique.
- Réhabilitation du site orphelin Manitou par la déposition des résidus alcalins de la mine.

Type de mine : À ciel ouvert

Emplois : Environ 100 employés et entrepreneurs

Démarrage de la production commerciale : Février 2024

Durée de vie estimée : Au-delà de 2030

Faits saillants :

- Utilisation de l'usine de traitement de minerai de la mine Goldex et de la mine LaRonde.
- Ajout de matériaux additionnels pour la restauration de l'ancien site minier Manitou.

Type de mine : Souterraines

Emplois : Plus de 1 600 employés et entrepreneurs

Production 2023 : 306 648 onces d'or

Durée de vie estimée : Au-delà de 2032

Faits saillants :

- La mine LaRonde a fêté son 35^e anniversaire en 2023.
- Focus sur l'automatisation et l'innovation.
- Mise en fonction du parc à résidus filtrés, une nouvelle méthode qui comprend de nombreux avantages comme de limiter l'espace de déposition, réduire les défis associés à la gestion des résidus et maximiser la réutilisation de l'eau provenant des résidus.

Type de mine : À ciel ouvert

Emplois : Plus de 1 500 employés et entrepreneurs

Production 2023 : 603 955 onces d'or*

Durée de vie estimée : 2029, avec la fosse Barnat

Faits saillants :

- Fin des activités dans la fosse Canadian Malartic en mai 2023, après 10 ans d'exploitation.
- Coulée de sa 7 millionième once d'or en juin 2023.
- Parmi les plus grandes mines aurifères au monde en termes de production.

Type de mine : Souterraine

Emplois : Plus de 700 employés et entrepreneurs

Emplois : Jusqu'en 2028, pour la période de construction et la première phase de production : 500 à 1 200

Emplois : Au plus fort de ses activités dès 2029-2030 : 1 500

Durée de vie estimée : Au-delà de 2042

Faits saillants :

- En construction de février 2021 à la fin 2027. Le premier sautage de production a eu lieu en mars 2023.
- Utilisation de l'usine de traitement du minerai de la mine Canadian Malartic.
- 15 véhicules avec fonctionnalités d'automatisation ou télé-opérables et 17 véhicules électriques en 2023.


PROJET MINIER WASAMAC

L'année 2023 a permis la révision des travaux techniques réalisés à ce jour ainsi que l'évaluation de différents scénarios afin de maximiser l'utilisation de nos infrastructures régionales pour le traitement de minerai. La poursuite de ces études en 2024 nous permettra potentiellement de prendre une décision sur le démarrage d'une rampe d'exploration.

¹ Incluant nos entrepreneurs en provenance du Québec, nos employés travaillant au Nunavut et en Ontario ainsi que 100 % des employés de Mine Canadian Malartic et de Mine Odyssey.
^{*} La production réelle de 2023 reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et de 100 % par la suite.

Certains des énoncés de ce feuillet sont des « informations prospectives » en vertu des dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives figurant dans ce feuillet, ou qui pourraient être communiquées verbalement à l'occasion de la présentation de ce feuillet, comprennent, sans s'y limiter : les réserves et ressources minérales de Mines Agnico Eagle Limitée (la « Société »), et les déclarations relatives à ses projets miniers, incluant leur durée de vie, les synergies envisagées, la main-d'œuvre nécessaire, et les échéanciers prévus. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, tout en étant considérés comme raisonnables par la Société à la date à laquelle ils sont formulés, sont assujettis de façon inhérente à d'importants impondérables et incertitudes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les importants facteurs et hypothèses utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans ce feuillet, qui peuvent se révéler inexacts, comprennent notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses figurant : dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, documents qui sont déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et inclus dans le rapport annuel de la Société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (« formulaire 40-F »), lequel est déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »), et dans le communiqué de presse de la Société du 15 février 2024. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.